

Le 2 décembre 2024

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 2 décembre 2024 à 19h00.

### **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Rose Lawlor, Tanya Garrick Rhicard, Laurent Marchal, Marcus Flynn, et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

### **ABSENCE**

La conseillère Laurie-Ann Foucrault.

#### **24-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

#### **24-12-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Laurent Marchal et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 novembre 2024, soit adopté.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyen(ne)s questionnent les membres du conseil.

#### **24-12-03 COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

### **SALAIRES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2024**

Total des salaires : 71 300.34\$ (inclus : Services Incendie juillet à décembre = 19 346.56\$ et rémunérations des élus = 38 939.80\$)

### **CHÈQUE FOURNISSEUR N°**

*6090	Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc.	Poteau pour clôture à neige / petite sableuse	578.04
6091	Avizo Experts – Conseils	T.E.U oct et nov.	4 061.46
6092	BMR Express	Patinoire	103.71
6093	Canton de Bedford	Collectes M.R. nov.	7 681.85
*6094	Équipements Incendies CMP Mayer Inc.	S.I. / cylindre Scott Air Pack	7 267.57
6095	Cogeco Connexion Inc	Internet	230.36
6096	Communication Plus	S.I.	990.51
*6097	André Demers	MAJ site web	172.46
6098	Dépanneur Chez Ben	Essence, S.I. et voirie	243.01
6099	Dépanneur Stanbridge East	Garage / 12 Maple	86.16
*6100	Échelles C.E. Thibault inc.	S.I. / inspection échelles	188.33

## CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6101	Enviro 5 inc.	Vidange de 173 fosses	43 560.58
*6102	FNX Innov	Dossier River-Maple	344.93
6103	Hydro Québec		3 756.15
6104	Gestim inc.	Inspectrice	2 860.59
6105	Librairie Moderne	Biblio	659.54
*6106	Martech Signalisation inc.	Panneau et support	824.29
*6107	Mines Seleine	13.73 t.m. de Safe-T-Salt	1 857.08
*6108	Napa Bedford	S.I. / clignotant	109.20
*6109	Vox Avocat (e)s inc.	Formation – CCU	1 724.63
*6110	Plantation des Frontières	(7) Arbres de Noël CC	580.62
6111	Chauffage P. Gosselin	S.I. – mazout	588.31
6112	R.I.G.M.R.B.M.	Garage – diesel	
		Enfouissement	1 721.29
		novembre	
6113	Enviro Connexions	Tri- novembre	959.25
*6114	Stanbridge East Fire	Remb. dép	67.00
	Departement	Essence	
*6115	Seney Électrique inc.	Maintenance du réseau	767.32
6116	Ville de Cowansville	Frais administratifs	57.49
*6117	Bibliothèque Denise-Larocque-Duhamel	Rés # 24-12-06	3 500.00
*6118	Stanbridge East Sports Association	2 <sup>e</sup> versement – subvention / rés # 24-12-07	10 292.08
6119	CIBC	Visa	729.13
*6120	9354-2801 Québec inc.	Rés. #24-12-08	3 061.02
*6121	Bertrand Ostiguy inc.	DP#03Rés. # 24-12-09	113 921.86
6122	Cogeco Connexion Inc.	Internet	398.00

## RAPPORT DE L'INSPECTRICE DES PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE

Dépôt des rapports de l'inspectrice, des permis émis en novembre 2024.

*Le conseiller Marcus Flynn a dû s'excuser et quitter la salle temporairement.*

24-12-04

## SALAIRE ET ALLOCATIONS 2025

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter les salaires et allocations 2025 tel que présenté et approuvé par le conseil.

## ÉTATS COMPARATIFS BUDGÉTAIRE 2024/ COURANT ET PRÉVUE

Dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et des dépenses en vertu des dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

La Directrice générale greffière-trésorière, Nicole Blinn, a fait parvenir à tous les membres du Conseil, le 28 novembre 2024, le rapport budgétaire concernant l'état comparatif des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2024 et l'état comparatif des revenus et des dépenses prévues pour l'exercice financier courant.

## **DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE**

Lors de la séance du conseil du mois de décembre, la directrice générale dépose un extrait du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique. La directrice générale confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les élus.

## **DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES MEMBRES DU CONSEIL**

La directrice générale fait rapport que les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil ont été déposées pour 2025.

24-12-05

## **CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipale du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu unanimement d'adopter le calendrier suivant pour les assemblées régulières du conseil municipal (débutant à 19h00) pour l'année 2025 :

le lundi 13 janvier <sup>1</sup>	le lundi 7 juillet
le lundi 3 février	le lundi 4 août
le lundi 3 mars	le lundi 8 septembre <sup>1</sup>
le lundi 7 avril	*le <i>mercredi</i> 1 octobre <sup>2</sup>
le lundi 5 mai	*le lundi 10 novembre <sup>1</sup>
le lundi 2 juin	le lundi 8 décembre <sup>1</sup>

(<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> lundi du mois, <sup>2</sup> 1<sup>e</sup> *mercredi* du mois)

(\*Puisqu'il y aura vraisemblablement des élections générales)

## **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 442-2024 AUTORISANT LE REMPLACEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE COWANSVILLE**

La conseillère Tanya Garrick Rhicard donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 442-2024 – autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la conclusion d'une entente portant sur le remplacement de l'entente de cour commune en vigueur et de désigner les signataires.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 442-2024 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 442-2024 avait été remise à chacun des membres du conseil le 28 janvier 2024

## **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 443-2024- RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST**

La conseillère Tanya Garrick Rhicard donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 443-2024- Régie interne des séances du conseil de la municipalité de Stanbridge East.

Ce règlement a pour objet de prévoir des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances du conseil.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 443-2024 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 443-2024 avait été remise à chacun des membres du conseil le 28 janvier 2024.

24-12-06

**VERSEMENT BUDGÉTAIRE 2024 - BIBLIOTHÈQUE DENISE LAROCQUE DUHAMEL**

*\*Le conseiller Laurent Marchal déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

**CONSIDÉRANT QU'** un montant de 3 500\$ a été prévu et alloué dans le cadre du budget de l'année 2024, selon les besoins identifiés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que la municipalité verse un montant de 3 500.00\$ à la Bibliothèque Denise Larocque Duhamel. GL# 02 70230 447

**ABSTENTION :** Le conseiller Laurent Marchal

24-12-07

**2<sup>E</sup> VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST**

*\*La conseillère Rose Lawlor déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

**CONSIDÉRANT QU'** un montant de 20 000\$ a été prévu et alloué dans le cadre du budget de l'année 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'émettre le deuxième versement de subvention, le montant résiduel de 10 292.08\$ à l'Association des Loisirs de Stanbridge East. (Budget 2024, GL # 0270190951)

**ABSTENTION :** La conseillère Rose Lawlor

*La conseillère Tanya Garrick Rhicard a dû s'excuser et quitter la salle temporairement*

24-12-08

**REMBOURSEMENT DE TAXES PAYÉES EN TROP - MATRICULE 5097 89 3646**

**CONSIDÉRANT QUE** la propriétaire du matricule 5097\_89\_3646 a payé un montant de 3 061.02\$ en trop par erreur via leur institution financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyée par le conseiller Laurent Marchal, et résolu que ce conseil accepte de rembourser un montant de 3 061.02\$ par chèque au propriétaire du matricule 5097\_89\_3646.

*La conseillère Tanya Garrick Rhicard est revenu*

24-12-09

**RECOMMANDATION DE PAIEMENTS #03 ET RÉCEPTION DÉFINITIVE  
-RÉFECTION DES RUES RIVER ET MAPLE- 2201983**

**CONSIDÉRANT** la recommandation des consultants FNX Innov. en date du 22 octobre 2024;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu :

- QUE le conseil accepte la recommandation de paiements #03 pour les travaux réalisés sur les rues River et Maple, jusqu'au 14 juin 2024;
- QUE le conseil accepte la recommandation de libération de la retenue de garantie restante de 5% faisant suite à la visite d'acceptation définitive des travaux le 12 juin 2024;
- QUE ce conseil autorise la directrice générale, Nicole Blinn, à signer les documents relatifs au décompte progressif #03 et réception définitive;
- QUE le conseil autorise le paiement à l'entrepreneur générale « Bertrand Ostiguy inc. » un montant de 113 921.85\$ incluant les taxes, et ce, pour le total du décompte présenté à cette date.

24-12-10

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN  
DES APPLICATIONS (CESA) POUR LE LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE-  
ICO TECHNOLOGIES- AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du transfert administratif du logiciel Première Ligne (Sécurité Incendie), qui passera de PG Solutions à ICO Technologies à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** ICO Technologies a proposé une nouvelle entente de service (CESA) pour l'année 2025, comprenant une durée d'un (1) an et un montant total de 1577,6 \$ + taxes, payable avant le 31 janvier 2025 ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu :

- QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn, à signer l'entente de service (CESA) avec ICO Technologies pour l'entretien du logiciel Première Ligne pour l'année 2025, conformément aux conditions présentées.

24-12-11

**DEMANDE DE COMMANDITE -200<sup>E</sup> ÉDITION DE L'EXPOSITION  
AGRICOLE DE BEDFORD**

**CONSIDÉRANT** la demande de commandite pour le 200<sup>e</sup> édition de l'exposition agricole de Bedford;

**CONSIDÉRANT QUE** cette commandite contribuerait à accroître l'impact de l'événement tout en démontrant un engagement envers la promotion de l'agriculture et la préservation de notre patrimoine collectif;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que la municipalité contribue un montant de 200\$. (Suivi Budget 2025)

## **DEMANDE DE COMMANDITE -TOURNOI BANTAM DE BEDFORD 2024**

Il est convenu que ce conseil ne souhaite pas contribuer.

24-12-12

## **DEMANDE D'APPUI- LE NOYAU- PROJET DE CAMP D'ÉTÉ 2025 ET 2026**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Stanbridge East reconnaît l'importance de sensibiliser la jeunesse aux enjeux environnementaux, scientifiques et artistiques liés à la préservation de la rivière et de son écosystème;

**ATTENDU QUE** les projets de camps d'été proposés par l'OBNL le Noyau visent à promouvoir l'inclusion, l'éducation environnementale et l'engagement communautaire tout en mettant en valeur les ressources naturelles locales;

**ATTENDU QUE** ces initiatives s'alignent avec les priorités du village en matière de développement durable et de participation communautaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu :

- **QUE** le conseil municipal de Stanbridge East appuie la demande de l'OBNL Le Noyau pour ses projets de camps d'été 2025 et 2026;
- **QUE** le conseil fournira une lettre de soutien nécessaires pour accompagner les demandes de subventions destinées à financer ces initiatives.

24-12-13

## **DEMANDE D'AUTORISATION PARTENARIAT ET INTÉGRATION ARMOIRIE DÉPLIANT-FIDUCIE FONCIÈRE DU MONT PINACLE**

**CONSIDÉRANT** la demande de la Fiducie foncière du mont Pinnacle visant à inclure le logo et le nom de la municipalité de Stanbridge East dans le cadre du projet SIBO : conservation du corridor écologique de la rivière aux Brochets;

**CONSIDÉRANT QUE** ce partenariat reflète les valeurs de la municipalité en matière de protection de l'environnement et de conservation du patrimoine naturel;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu :

- **QUE** le conseil approuve la demande de partenariat de la Fiducie foncière du mont Pinnacle pour le projet SIBO;
- **QUE** le conseil approuve l'utilisation du logo et du nom de la municipalité sur le dépliant explicatif destiné aux riverains est autorisée;
- **QUE** ce partenariat soit reconnu comme un engagement envers la conservation écologique et le soutien aux initiatives locales.

## **OFFRE DE PARTENARIAT- PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE**

Considérant que des recherches supplémentaires ont permis d'obtenir des informations additionnelles sur le programme et que le conseil estime que la participation à ce programme ne correspond pas aux priorités actuelles de la municipalité il est convenu de ne pas participer.

24-12-14

**APPUI : CONTESTATION DE L'AVIS D'AUGMENTATION 2025 DE PG SOLUTIONS**

- CONSIDÉRANT QUE** PG Solutions est le principal fournisseur de solutions informatiques pour l'ensemble des villes et municipalités locales de la MRC Les Laurentides ainsi que pour plusieurs villes et municipalités du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** PG Solutions est en situation de quasi-monopole au Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** PG Solutions impose des augmentations annuelles substantielles des contrats d'entretien et de soutien des applications (CESA), et ce, principalement depuis 2022;
- CONSIDÉRANT QUE** les coûts de modernisation de la suite financière qui inclus notamment les modules de paie, de taxation, des comptes payables et des comptabilités, qui étaient de l'ordre de 20 % en 2022 et indexés depuis;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Stanbridge East n'était pas en faveur de la modernisation des modules, mais qu'elle est dans l'obligation de se conformer pour continuer d'utiliser les services;
- CONSIDÉRANT QU'** à ce jour, seul le module de paie a été modernisé et qu'il n'est toujours pas fonctionnel à 100 %;
- CONSIDÉRANT** le non-respect de la cadence de déploiement des modules autres de la suite financière;
- CONSIDÉRANT QUE** la hausse minimale imposée par PG est de l'ordre de 6,7 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025;
- CONSIDÉRANT QUE** cette hausse est beaucoup plus élevée que l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec pour 2024;
- CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble des villes et municipalités locales de la MRC de Brome-Missisquoi désirent respecter la capacité de payer de leurs contribuables;
- CONSIDÉRANT** la résolution numéro 503-1124 de la MRC de Brome-Missisquoi;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Stanbridge East désire soutenir l'ensemble des municipalités locales, ainsi que les MRC Les Laurentides et Brome-Missisquoi;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu :

- Que le conseil de Stanbridge East exprime son soutien à l'ensemble des villes et municipalités locales et à les MRC Les Laurentides et Brome-Missisquoi vis-à-vis de leur contestation de l'avis d'augmentation 2025 de PG Solutions.
- Que des représentations soient effectuées auprès des instances concernées.

- De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC Les Laurentides et la MRC de Brome-Missisquoi.

### **CORRESPONDENCE**

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation MAMH : Répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec (TVQ).

### **HORAIRE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES**

Fermeture du bureau temps des fêtes du 20 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

### **CONVOCATION RÉUNION SPÉCIALE LE 19 DÉCEMBRE 2024**

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East sera tenue le jeudi 19 décembre 2024 à 19h00 afin d'adopter les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49.

---

Nicole Blinn,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Greg Vaughan, Maire